

Départ : Église.

Prendre le petit chemin derrière l'église. Au bout, prendre la D 351 à gauche et la suivre sur 800 m environ. À la Pissotte, tourner dans le chemin à gauche, puis à droite en longeant le bois.

1,5 km : À la Côtière, continuer le chemin jusqu'à la route. L'emprunter à gauche, puis prendre le 1^{er} chemin à droite jusqu'à Forges.

2,9 km : Emprunter la route à gauche qui rejoint la D 103¹¹ que l'on suit à gauche jusqu'à Rigny.










4,4 km : À la hauteur de la ferme de Rigny, monter par le chemin à gauche, longer la lisière, puis entrer dans le bois. Au 2^e carrefour, tourner dans le chemin à droite qui parcourt la crête et rejoint la D 351² au calvaire.

6,3 km : Traverser et continuer par le chemin en face. À la croisée des chemins, descendre à gauche par le chemin caillouteux et atteindre les Boissetières. Descendre à droite et rejoindre l'église par le même chemin.

8 km : Arrivée. 



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse